

L'Adresse—M. Trudeau

Le fait qu'un cinquième, sinon plus, de notre produit national brut provienne de notre commerce extérieur n'a certes pas contribué à nous mettre à l'abri des effets néfastes de pressions économiques mondiales sur lesquelles nous ne pouvons à peu près rien. Il n'en reste pas moins que, comparés à ceux des autres nations industrialisées, les résultats de l'économie canadienne au cours des trois ou quatre dernières années ont été légèrement supérieurs à la moyenne. Le dollar canadien est l'une des plus fortes monnaies du monde, et aussi l'une des plus recherchées. Notre économie est forte, et nous savons que les tendances économiques d'un monde avide de ressources jouent en notre faveur. C'est ce que le chef de l'opposition s'est donné beaucoup de mal pour décrire par un seul terme, celui d'échec. Voilà la nostalgie des vieux clichés qui réapparaît. Si le chef de l'opposition s'était donné la peine de vérifier, il aurait constaté qu'hier encore, Statistique Canada faisait connaître que le taux réel de croissance de notre économie l'an passé a été le plus élevé depuis 17 ans.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Il faut remonter 17 ans en arrière pour trouver un taux égal. Statistique Canada a aussi révélé que nous avons créé plus d'emplois en une année, que jamais au cours de notre histoire.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le chef de l'opposition appelle cela un échec et si le gouvernement doit en porter la responsabilité, alors nous voulons bien reconnaître que ce genre d'échec est notre œuvre.

Des voix: Bravo!

● (1620)

M. Trudeau: Tout observateur impartial, au Canada ou à l'étranger, dirait que c'est un succès, non un échec. Mais l'incompréhension ou la fausse interprétation des événements ne m'étonne pas, car, encore aujourd'hui, le chef de l'opposition, comprenant ou interprétant mal—sans le vouloir, j'en suis sûr, car il n'a probablement pas cité ou vu les paroles qu'il m'attribue—quoi qu'il en soit, aujourd'hui, il a dit qu'hier soir à la télévision, j'avais parlé d'un taux d'inflation de 10 p. 100. J'ai ses paroles sous les yeux. Il a dit: «Le premier ministre lui-même encourage les Canadiens à pousser l'inflation au taux de 10 p. 100 par année. Il a dit cela.» Monsieur l'Orateur, je n'ai pas soulevé la question de privilège, mais je tiens à dire au chef de l'opposition que je n'ai pas dit cela et qu'il a fait erreur.

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Retirez vos paroles!

Une voix: Démissionnez!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, vous noterez que je ne demande pas au chef de l'opposition de se rétracter et je ne voudrais certainement pas qu'il démissionne, car j'ai moi-même vu des comptes rendus de ce que je suis censé avoir dit à Toronto. Les comptes rendus étaient inexacts, monsieur l'Orateur. Leur inexactitude est exceptionnelle, car je crois que les articles de la Presse canadienne sont habituellement fidèles, mais on citait ce que j'avais dit de l'aliénation de l'Ouest et de l'attitude des Albertains envers le fédéralisme. Je dois dire à la Chambre et au chef de l'opposition, rendu hargneux par cette citation erronée,

[M. Trudeau.]

que ce n'est pas ce que j'ai dit. Je serais disposé à envoyer au chef de l'opposition le texte même qui a été remis aux courriéristes parlementaires. Je voudrais bien que cessent les éditoriaux comme ceux qu'on a portés à mon attention et qui se fondaient sur ces comptes rendus erronés. Les éditorialistes devraient se rendre compte de ce que ce genre de choses inspire au chef de l'opposition.

M. Stanfield: Une fausse citation de plus à ma collection.

M. Trudeau: Il devient déchaîné, monsieur l'Orateur. Il aurait employé, en Alberta, les termes de colère et de hargne; il a parlé de hargne encore aujourd'hui. Sans aucun doute, ce sont là des accusations démagogiques dans la bouche d'un homme qui soutient que l'inflation est causée par des facteurs psychologiques.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je dénote un certain caractère inflationniste dans les paroles et les pensées du chef de l'opposition, monsieur l'Orateur. Il tend à dissimuler ses sentiments un peu plus que la réalité ne le justifie.

[Français]

Monsieur le président, à la suite de ce que j'ai indiqué tout à l'heure, je crois qu'il est clair que nous devons nous attaquer à l'inflation sur quatre fronts différents.

En premier lieu, nous devons continuer à protéger ceux de nos concitoyens qui sont le plus exposés aux effets de l'inflation, et tout particulièrement les retraités et les familles à revenu modeste.

En deuxième lieu, nous devons continuer à appliquer des mesures sélectives spéciales de nature à atténuer les effets de l'inflation sur le Canada et les Canadiens, c'est-à-dire des mesures telles que l'indexation de l'impôt sur le revenu, la taxe sur les exportations de pétrole, des subventions à l'égard des produits, des produits de consommation comme le pain et le lait, et la réglementation de l'exportation de certaines denrées.

En troisième lieu, nous devons poursuivre l'action entreprise dans le dessein de garantir au consommateur canadien un approvisionnement suffisant et à des prix raisonnables dans le cas des biens—notamment les denrées alimentaires et le carburant—que nous produisons nous-mêmes pour notre marché intérieur et les marchés étrangers. Il importe d'accorder la plus haute priorité à l'élimination des fluctuations de l'offre et du prix de nos produits, fluctuations qui sont nuisibles à l'économie.

En quatrième lieu, nous devons continuer à rechercher la collaboration d'autres nations afin de conclure des accords qui, dans toute la mesure du possible, procureront aux Canadiens un approvisionnement sûr de produits d'importation à des prix raisonnablement stables.

Tels sont, monsieur le président, les éléments fondamentaux du discours du trône qui a été présenté à notre assemblée. Les propositions qui y sont formulées en ce qui a trait aux denrées alimentaires et à l'énergie visent directement à résoudre le problème de l'approvisionnement, en d'autres termes à assurer, dans la stabilité, la croissance de la production et l'écoulement des produits.

[Traduction]

Pour ce qui est de notre politique pétrolière, le gouvernement fédéral considère comme son devoir de gérer l'économie dans l'intérêt de tous les Canadiens et de mitiger les conséquences inflationnistes de la crise du pétrole. A cette fin, nous étudions avec les provinces un système de prix